

Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die
Gesamten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des
Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Band: 20 (1835)

Nachruf: Bourgeois, Louis Henri

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

b. L. H. BOURGEOIS.

La société Helvétique des sciences naturelles et la patrie ont fait une perte sensible en la personne de **Mr. Bourgeois**, Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, mort à Lausanne dans le courant de l'année dernière.

La courte carrière de ce magistrat offre tout l'intérêt qu'inspire celle de l'homme de bien.

Né le 28. Octobre 1800 à la colonie Hollandaise de Surinam, **Louis Henri Bourgeois**, fils de **Mr. Dr. Br. Bourgeois** de Lausanne, fut amené en Suisse à l'âge de trois ans. Bientôt privé de son père, son éducation devint l'objet de la sollicitude d'une belle mère, femme distinguée, dont il se montra le fils le plus tendre et le plus dévoué. Il avait été d'abord placé dans l'institut du célèbre Pestalozzi à Yverdon, il continua ses études à Lausanne, à Genève, et plus tard à Paris. — Ses dispositions morales et l'excellence de son cœur avaient tourné pour lui les vues de sa famille vers le St. Ministère, mais, par une suite de ce même caractère profondément consciencieux avant tout, le jeune **Bourgeois** ne tarda pas à renoncer à une carrière où il ne croyait pas alors pouvoir apporter des convictions suffisantes. Ses travaux prirent des lors une autre direction. Les mathématiques, les sciences physiques, l'étude de quelques langues vivantes l'absorbèrent plus exclusivement; il y fit de solides progrès. A cette époque, fort occupé de mécanique, pour laquelle il avait beaucoup d'aptitude et de goût,

l'entreprise d'une nouvelle machine, conjointement avec un ami, le conduisit successivement en France, en Angleterre, en Hollande. (Il s'agissait de l'application de la vapeur à des voitures et à des embarcations légères). Ce projet qui, comme tant d'autres, ne devait pas être couronné du succès entre les mains de ses premiers auteurs, porta toutefois d'heureux fruits pour nôtre jeune compatriote : ses connaissances et ses vues s'étendirent, il apprit à juger les hommes et les choses ; ses idées se mûrirent et prirent de plus en plus un caractère de solidité remarquable. —

De retour dans sa patrie et allié par un mariage à une famille honorable, il étudia l'art forestier sous un des maîtres les plus habiles de la Suisse, Mr. K a s t h o f e r de Berne. Nommé inspecteur de l'un des arrondissement forestiers du Canton de Vaud, à la suite d'un examen marquant, il remplit cette place à l'entière satisfaction de l'administration, et fit preuve de l'étendu de ses connaissances forestières et économiques, non seulement dans l'exercice de ses fonctions, mais encore dans un petit écrit qu'il publia à Lausanne en 1831, sous le titre de „*Considérations sur la liberté du commerce des bois dans le Canton de Vaud.*“

Ce fut à cette époque en 1829, que Mr. B o u r g e o i s fut admis au nombre des membres de la Société Vaudoise des sciences naturelles ; et l'année suivante il fut également reçu membre de la Société Helvétique. —

Le 21. Juillet 1831 le choix des électeurs de son Cercle l'appela à siéger dans l'assemblée des représentans du pays. Dès les premières séances on vit

se manifester sa loyauté et sa franchise. Ami de l'ordre, inséparable de la vraie liberté, mais non moins ami du progrès, il avait appelé de ses vœux les réformes que l'année 1830 vit se réaliser si heureusement dans differens Cantons de la Suisse. Ses nombreux amis le jugèrent éminemment propre, par ses lumières, son patriotisme et l'indépendance de son caractère, à faire partie de l'administration chargée de consolider et de développer les nouvelles institutions du pays. Il devint membre du Conseil d'Etat. —

Ici commence pour Mr. Bourgeois une carrière de dévouement et de travaux opiniâtres aussi utiles pour la chose publique qu'honorables pour lui. Bien que l'année 1830 n'ait pas été pour la Suisse une ère de rénovation aussi complète que celle du commencement de ce siècle, la tâche des Gouvernemens dans differens Cantons, dans celui de Vaud en particulier, était grande et difficile. Legislation et Administration, presque tout était à refaire, ou, du moins, à revoir, à mettre en harmonie avec une constitution et des exigences nouvelles, profondément distinctes du passé. A qui douterait de la marche, si ce n'est du progrès des idées humaines, il suffirait de montrer le chemin parcouru sans secousses par un petit pays, dans une période de moins d'un tiers de siècle. —

Le Conseil d'Etat se mit courageusement et loyalement à l'oeuvre; et Henri Bourgeois ne tarda pas à prendre le rang le plus honorable parmi les hommes distingués par leurs talents et leur expérience, dont ce corps était composé. Préparations et discussions préalables dans une foule de projets de lois, réorga-

nisation de la plupart des branches de l'administration, revision du Pacte - fédéral, cette question si consciencieusement traitée dans le Canton de Vaud, débats dans l'assemblée législative, affaires courantes de l'administration, partout l'activité, l'habileté, l'aplomb, la sûreté du jugement, l'étendue et la netteté des vues du jeune Magistrat se montrèrent avec éclat, et grandirent par le travail, d'une manière étonnante. Mais, parmi tant de qualités rares, le trait le plus précieux de son caractère fut surtout la droiture, la fermeté inébranlable. — Avec cette constance et cette ardeur dans le bien, que n'aurait-il pas fait encore pour une patrie qu'il chérissait! La Providence, hélas! l'appelait à d'autres épreuves. Les germes d'un mal, auquel paraissent plus particulièrement exposés les hommes nés sous les tropiques et transplantés dans nos climats, avaient déjà donné quelques inquiétudes aux amis de Mr. Bourgeois; toutefois des habitudes réglées et beaucoup d'activité de corps semblaient avoir atténué ce principe funeste. Malheureusement, une vie trop sédentaire, l'excès du travail journalier, surtout des veilles imprudentes, où le poussait sa scrupuleuse probité, dans le but d'acquérir des connaissances administratives et judiciaires aux quelles il se trouvait trop étranger, les émotions d'une ame jeune et impressionnable, tout cet ensemble dévorant de la vie de l'homme public, altérèrent de plus en plus sa santé. Un cruel accident dans un voyage à des eaux thermales porta un dernier coup à sa constitution affaiblie; ses amis, son inconsolable famille, perdirent désormais l'espoir de le conserver. Lui même, avant tous les autres,

n'avait plus d'illusions, et voyait approcher la mort avec la confiance du Chrétien. —

Dans sa première jeunesse, l'esprit positif de notre siècle et le propre tour d'esprit d'Henri Bourgeois, qui le portait à repousser ce dont il n'avait pas fait l'expérience, le firent pencher vers le Déisme pur. Alors même, il était remarquable par sa bonne foi parfaite, le sérieux avec lequel il traitait les questions religieuses et son respect pour toutes les convictions sincères. Plus tard, il commença à s'approcher de l'Évangile par cette route sûre mais lente, qui est la marche plus particulière des esprits droits et réfléchis. Son point de départ fut le sentiment du péché, et à ce sujet, on ne peut s'empêcher d'observer combien tout se lie dans les grâces de Dieu et dans ses plans Providentiels pour le bien de ses créatures. Cette même rectitude d'esprit, qui disposait H. Bourgeois à se défier des surprises de l'imagination, à n'admettre que ce qu'il avait vu des yeux du corps, ou de l'intelligence, et à chercher la conséquence en toutes choses, devint l'anneau solide, où se rattachèrent pour lui toutes les hautes croyances de l'Évangile. Il avait commencé à connaître la misère du cœur humain. Il ne lui fut plus possible de s'aveugler, ni de détourner son esprit de la recherche d'un remède. Bien loin d'être étouffés par la préoccupation des affaires publiques, ni par l'espèce d'étourdissement naturel à un homme jeune, qui se voit tout d'un coup un juste objet d'estime générale, ces sentimens prirent chaque jour une force nouvelle. La maladie, qui aigrit si souvent le cœur, fut, au contraire, ce qui acheva d'amener le sien aux pieds

de la Croix. — On aurait dit que chaque douleur était pour lui un nouvel échelon vers le Christianisme. — Ils peuvent bien l'affirmer ceux qui lui ont vu faire avec un plein acquiescement le sacrifice de tout ce qui plait au coeur de l'homme, activité utilement employée, considération méritée, affections intimes et profondes. Ce fut dans ces dispositions et avec une foi, qui grandissait au milieu des angoisses de ses derniers momens, qu'il expira le 22. Août 1834, à peine agé de 34 ans.

Au milieu de l'amertume d'une pareille perte, on éprouve une sorte de satisfaction à penser, combien malgré sa fin prématurée, la carrière de cet homme excellent a été complète. Que de talens tristement enfouis, que d'ames riches de sentimens quittent cette terre, sans espace pour les mettre au jour! Mais plus heureux, les facultés d'Henri Bourgeois ont été développées et hautement reconnues; son caractère a conquis l'estime et l'affection de son pays; l'homme moral répandait visiblement en lui de la chaleur et de la dignité sur tous les actes de l'homme public. — Enfin le Chrétien aussi a été complet, il a subi la double épreuve de la prospérité et de l'adversité. Il a connu tout ce que le monde peut donner; il en a fait l'entier abandon aux pieds de Celui qui l'appelait à une félicité sans mélange et sans terme. Et qu'une autre pensée consolante adoucisse encore nos regrets. La mémoire du juste prolonge son existence sur la terre; il est devenu citoyen du Ciel; son souvenir n'est pas moins puissant que n'aurait été son exemple ici bas. —

ALEXIS FOREL.